



Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édition de la nouvelle orfo] sur la formation professionnelle initiale de

Menuisère-ébéniste / Menuisier-ébéniste avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du [date d'élaboration et de signature du plan de formation par l'Ortra, cf. chapitre 6 du présent document]

30518

Version 04.12.2025 - consultation de la branche

Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Bases de la pédagogie professionnelle	5
2.1	Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles	5
2.2	Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle	6
2.3	Classification des compétences opérationnelles dans le cadre national des certifications de la formation professionnelle	7
2.4	Critères de performance.....	8
2.5	Collaboration entre les lieux de formation	9
3	Profil de qualification	10
3.1	Profil de la profession	10
3.2	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	12
3.3	Niveau d'exigences de la profession	13
4	Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et critères de performance par lieu de formation	14
4.1	Préparation et planification.....	14
4.2	Fabrication des produits	18
4.3	Préparation et exécution de travaux de pose.....	25
5	Élaboration	31
	Annexe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité.....	32
	Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé	33

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CIE	Cours inter-entreprises
CNC FP	Cadre national des certifications pour la formation professionnelle
CO	Compétences opérationnelles
CP	Critères de performance
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, université
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
DCO	Domaine de compétences opérationnelles
EF	Entreprise formatrice
EP	Ecole professionnelle
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
NP	Niveaux de performance
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
OFSP	Office fédéral de la santé publique
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

1 Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité¹ de la formation professionnelle initiale de Menuisière-ébéniste / Menuisier-ébéniste avec certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours inter-entreprises pour la planification et l'organisation de la formation. Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

consultation de la branche

¹voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 9 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Menuisière-ébéniste / Menuisier-ébéniste avec certificat fédéral de capacité (CFC)

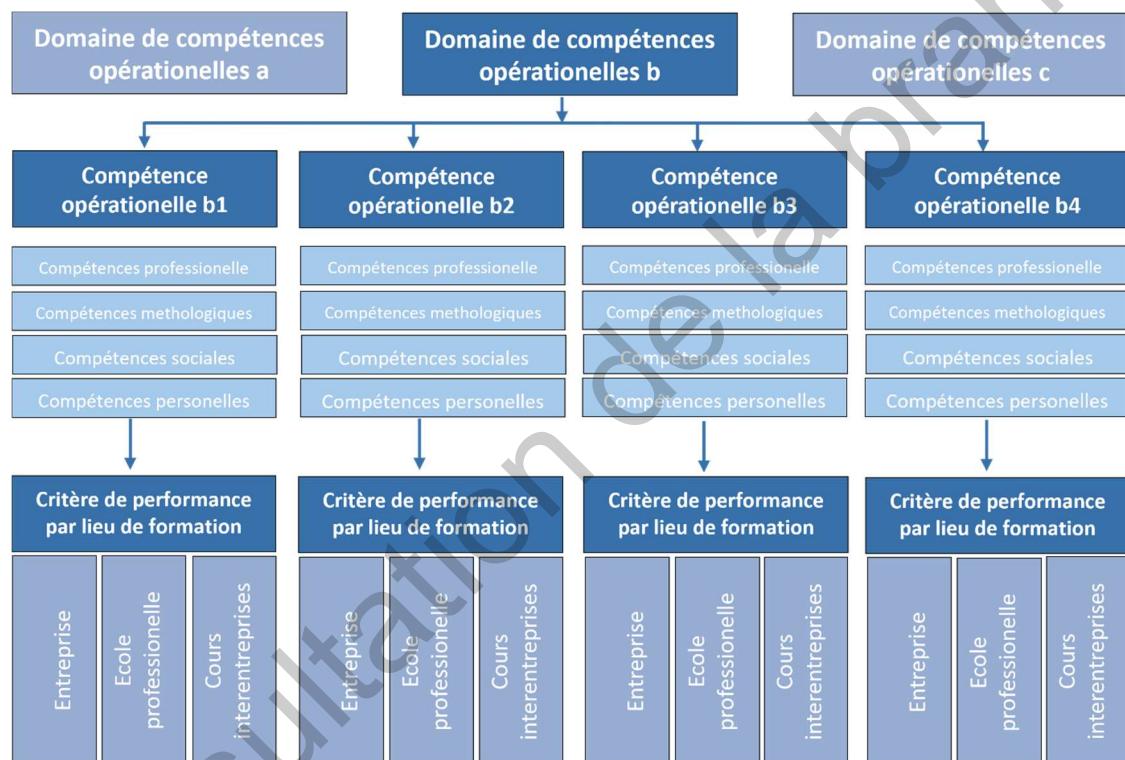
2 Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de Menuisier-ébéniste / Menuisier-ébéniste avec certificat fédéral de capacité (CFC). Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et de critères de performance.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles (DCO), des compétences opérationnelles (CO) et des critères de performance (CP) par lieu de formation:



La profession de Menuisier-ébéniste / Menuisier-ébéniste avec certificat fédéral de capacité (CFC) comprend 3 domaines de compétences opérationnelles. Ces derniers structurent les compétences opérationnelles en domaines d'activité bien définis

Exemple: "Préparation et planification"

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de compétences opérationnelles. Le domaine Préparation et planification 5 compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter à la fin de la formation professionnelle initiale lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions: les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2).

Les compétences opérationnelles sont traduites en critères de performance par lieu de formation, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours inter-entreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces critères sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les Menuisiers-ères-ébénistes CFC aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours inter-entreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.



2.3 Classification des compétences opérationnelles dans le cadre national des certifications de la formation professionnelle

Le référencement des compétences opérationnelles dans le cadre national des certifications de la formation professionnelle (CNC FP) se fait sur la base des situations de travail. Les niveaux 2 à 5 selon le CNC FP sont utilisés. Ils décrivent le niveau d'exigence de la compétence opérationnelle en termes de complexité, de collaboration, d'autonomie et de responsabilité.

Une formation professionnelle initiale se situe généralement aux niveaux 3 et 4, mais un niveau 2 ou 5 peut également être approprié en fonction de la formation et de la compétence opérationnelle.

Niveaux	CO	Descriptions
CNC FP 2	Les professionnels remplissent des exigences de base de manière appropriée dans un domaine d'activité délimité et doté de structures stables. Ils accomplissent la majeure partie de leurs tâches en suivant les instructions reçues.	Effectuer des tâches répétitives; agir selon les instructions directement reçues; travailler dans le cadre de situations de travail stables; utiliser des moyens auxiliaires simples; collaborer au sein d'une équipe.
CNC FP 3	Les professionnels répondent à des exigences spécifiques de manière autonome dans un domaine de travail encore délimité et doté de structures partiellement souples.	Travailler de manière autonome dans un contexte familier; s'impliquer activement au sein d'une équipe; assumer la responsabilité de travaux simples et les évaluer selon des critères prédéfinis; résoudre des problèmes simples en appliquant des stratégies et outils connus; comprendre les relations dans son propre domaine d'activité.
CNC FP 4	Les professionnels identifient et traitent des tâches spécifiques dans un domaine de travail étendu et en évolution.	Planifier et traiter des tâches de manière autonome dans un contexte en évolution; résoudre des problèmes de manière autonome et évaluer les résultats obtenus; superviser les travaux de routine effectués par d'autres personnes; observer, analyser et évaluer des processus et résultats de travail selon des critères prédéfinis.
CNC FP 5	Les professionnels identifient et analysent des tâches spécifiques étendues dans un contexte de travail complexe, spécialisé et en constante évolution.	Planifier et traiter des tâches étendues de manière autonome dans un environnement de travail complexe, spécialisé et en constante évolution: guider des travaux de routine simples; observer, analyser et évaluer à l'aune de ses propres critères des processus et des résultats et contribuer à leur développement; collaborer de manière active et constructive au sein de l'équipe et assumer des responsabilités.

2.4 Critères de performance

Les compétences opérationnelles sont précisées par des critères de performance.

Les critères de performance décrivent le comportement partiel concret d'une personne formée d'une compétence opérationnelle complète. Les critères de performance sont associés aux trois lieux de formation et se distinguent par leur contenu ou leur niveau d'exigence.

Ils répondent aux exigences suivantes: ils

- sont décrits sous la forme d'activités concrètes et orientées vers les compétences opérationnelles
- peuvent être observés
- peuvent être mesurés et évalués
- sont attribués aux lieux de formation

Les critères de performance sont répartis en quatre niveaux de performance (NP) en fonction de leur niveau d'exigence:

Nr.	Niveau d'exigence	Description
NP 1	Montrer des connaissances d'orientation	Parle d'un sujet dans le langage technique correspondant.
NP 2	Exécuter des travaux standard	Exécute correctement et de manière autonome des travaux dans des situations répétitives et en assume la responsabilité.
NP 3	Exécuter des tâches de manière autonome	Traite correctement et de manière autonome des tâches dans des situations changeantes en tenant compte (analyse) de la complexité des différents paramètres et en assume la responsabilité.
NP 4	Compétence en résolution de problèmes	Analyse et traite des tâches et des problèmes nouveaux, complexes et imprévisibles et en assume la responsabilité opérationnelle ; prend des décisions et réfléchit de manière critique aux actions et à leurs conséquences.

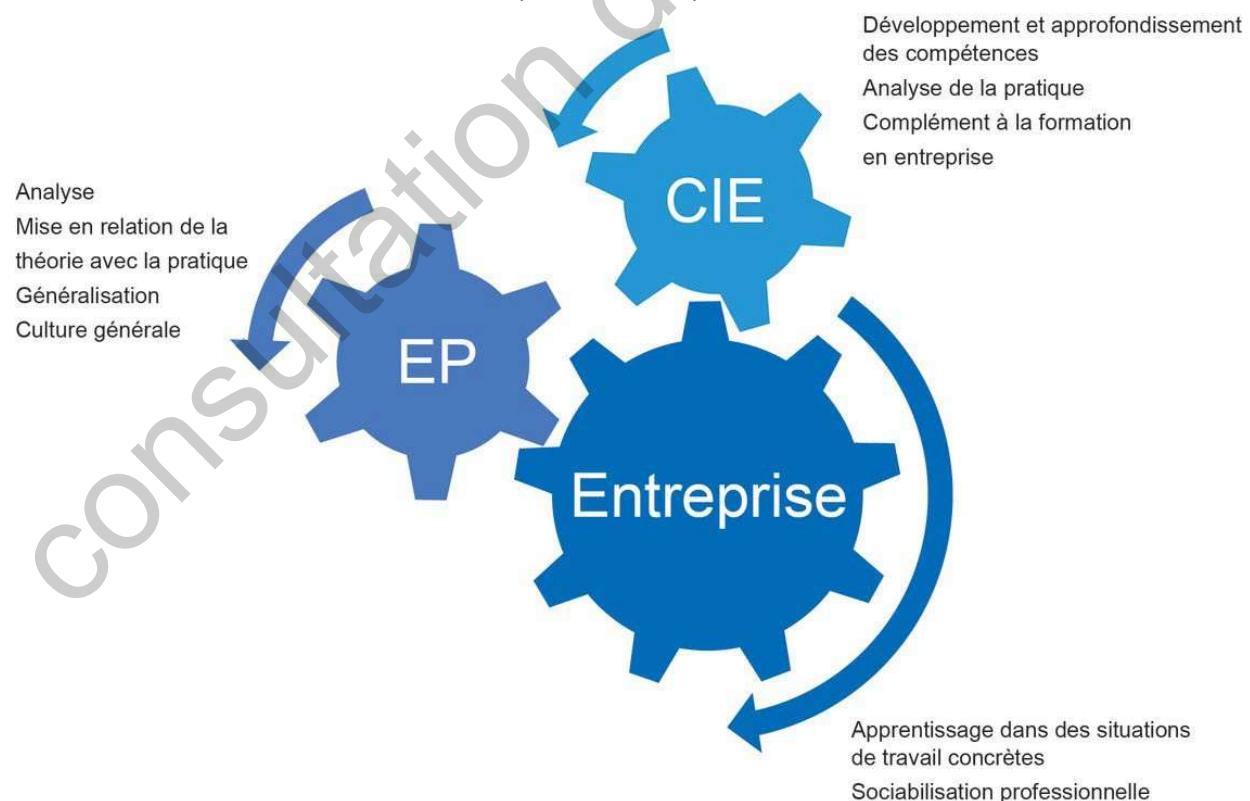
2.5 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique et se développer sur le plan personnel. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale et d'assurer le transfert entre les lieux de formation.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

- Entreprise formatrice (EF): dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir et d'approfondir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- Ecole professionnelle (EP): elle dispense la formation scolaire nécessaire à l'acquisition des compétences opérationnelles, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et de l'éducation physique.
- Cours inter-entreprises (CIE): ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit:



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe 1).

3 Profil de qualification

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession. Il indique les qualifications que les Menuisiers-ères-ébénistes CFC doivent posséder pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration de la procédure de qualification. Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément descriptif du certificat.

3.1 Profil de la profession

Les menuisiers-ères-ébénistes CFC créent des univers d'habitation et de travail de grande qualité grâce à leurs compétences professionnelles élevées, leur créativité et leur passion. Une bonne représentation spatiale, une compréhension des processus de production complexes ainsi qu'une bonne connaissance des matériaux caractérisent les menuisiers-ères-ébénistes CFC performants. Ils développent et fabriquent des produits durables et combinent le bois et les matériaux dérivés du bois avec d'autres matériaux, de manière à créer des produits esthétiques et durables pour l'intérieur et l'extérieur, tels que des fenêtres, des portes, des meubles, des aménagements intérieurs, des constructions de restaurants et de magasins, des escaliers, des pièces en bois sur des véhicules ou des équipements sportifs.

Domaine d'activité

Les menuisiers-ères-ébénistes CFC travaillent dans un secteur largement diversifié, avec de nombreuses entreprises généralistes. D'autres entreprises se concentrent sur des parties du processus de fabrication comme la sous-traitance, la finition des surfaces, la fabrication hautement automatisée ou l'exécution de travaux de pose ou se sont spécialisées spécifiquement dans les domaines de la charonnerie ou de la fabrication de skis. Malgré la grande hétérogénéité du secteur et de ses domaines d'activité, la branche réunit des processus identiques que les menuisiers-ères-ébénistes CFC maîtrisent.

Principales compétences opérationnelles

Les menuisiers-ères-ébénistes CFC planifient les travaux de fabrication et de pose. Pour ce faire, ils prennent des mesures, développent des plans et interprètent des documents de production. Ils exécutent des travaux complexes dans la fabrication, la finition des surfaces et la pose. Ils travaillent le bois et les matériaux dérivés du bois en combinaison avec différents matériaux. Malgré le soutien technologique, une bonne habileté manuelle et une bonne dextérité sont absolument nécessaires, ainsi qu'une conscience élevée de la qualité et des processus.

En fonction du domaine spécifique choisi, les menuisiers-ères-ébénistes CFC disposent de compétences élargies en matière de planification, de production ou de la pose. Dans le domaine spécifique "planification", ils peuvent en outre établir des plans et des données de fabrication pour des produits simples. Pour ce faire, ils travaillent de manière ciblée avec des programmes de DAO (dessin assisté par ordinateur) et des systèmes logiciels ERP (Enterprise Resource Planning). Dans le domaine spécifique "production", ils disposent de compétences approfondies dans la production et, en particulier, de capacités élargies dans la fabrication CNC (Computerized Numerical Control) et dans la finition des surfaces.

Avec le domaine spécifique "pose", ils peuvent également préparer et exécuter des travaux de pose exigeants sur place chez la clientèle.

Exercice de la profession

L'esthétique, la longévité et la durabilité sont des attributs qui sont immédiatement associés aux produits de la branche de la menuiserie-ébénisterie.

Leurs activités principales couvrent tout le spectre de la fabrication, de la livraison des produits bruts et semi-finis, de la fabrication rationnelle et de la finition des surfaces jusqu'à la pose ou à la livraison parfaitement adaptés chez la clientèle finale. Grâce à leur formation généraliste, ils sont très polyvalents et flexibles. Les menuisiers-ères-ébénistes CFC travaillent au bureau, à l'atelier ou à la menuiserie-ébénisterie ou sur le lieu de pose, seuls ou en petites équipes. Ils interagissent souvent de manière

pluridisciplinaire avec des architectes, des planificateurs spécialisés et des spécialistes d'autres professions ou directement avec une clientèle très diversifiée. Ils combinent l'artisanat traditionnel avec les technologies les plus modernes. Outre les systèmes numériques de planification et les logiciels, ils utilisent des outils manuels, des machines à main, des machines stationnaires, des machines CNC et des systèmes de mesure technologiques. Les menuisiers-ères-ébénistes CFC travaillent avec précision et fiabilité à toutes les étapes du processus, de la planification à la production et à la pose ou à la livraison. Ils respectent les prescriptions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de l'environnement.

Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

Les menuisiers-ères-ébénistes CFC conçoivent, avec leurs produits et leurs prestations, des univers d'habitation et de travail modernes et apportent, avec leurs éléments d'aménagement et fonctionnels dans et sur les bâtiments, une contribution essentielle à la santé de l'habitat, à l'esthétique, à l'efficacité énergétique et à la protection du climat. Pour ce faire, le secteur tient compte des matières premières renouvelables et des chaînes de création de valeur régionales ainsi que des courtes distances de transport de la matière première jusqu'au client final. Une grande partie des déchets de production peut être utilisée sur place comme source d'énergie neutre en CO₂ pour le chauffage d'immeubles ou être intégrée à l'économie circulaire et transformée, par exemple, en nouveaux matériaux à base de bois. Grâce à l'utilisation des technologies les plus récentes, l'utilisation des ressources se fait de manière efficace en termes de matériaux et d'énergie et assure une rentabilité et une qualité élevées. Lors de la transformation du bois et des matériaux dérivés du bois, les menuisiers-ères-ébénistes CFC veillent à ce que les émissions soient réduites ou évitées pendant le processus de production et que les produits finis répondent à des normes élevées en matière de santé de l'habitat. Les produits répondent à des normes de qualité élevées et se distinguent par leur fonctionnalité et leur durabilité. Ils répondent ainsi à une protection élevée des investissements en faveur des investisseurs privés et publics. Les menuisiers-ères-ébénistes CFC se distinguent par une réflexion et une action sociale, écologiques et économiques.

Culture générale

La culture générale comprend des compétences fondamentales pour s'orienter dans le contexte de la vie personnelle et dans la société, ainsi que pour relever les défis privés et professionnels.

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

↓ Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles →						
A	Préparation et planification	a.01: Se procurer des plans et en tirer des informations pertinentes pour le traitement en menuiserie-ébénisterie	a.02: Procéder sur place au relevé des cotes et à l'état des lieux pour des produits de menuiserie-ébénisterie	a.03: Esquisser des détails de construction pour des produits de menuiserie-ébénisterie	a.04: Créer des documents de production et de pose pour des produits de menuiserie-ébénisterie	a.05: Établir des données de production pour les produits de menuiserie-ébénisterie		
B	Fabrication des produits	b.01: Contrôler et documenter la livraison de bois et d'autres matériaux	b.02: Manutentionner et stocker le bois, les autres matériaux et les éléments pour les produits de menuiserie-ébénisterie dans l'entreprise	b.03: Préparer et aménager le poste de travail et les machines pour la fabrication de produits de menuiserie-ébénisterie	b.04: Découper et calibrer aux cotes finales le bois et d'autres matériaux (formatage)	b.05: Travailler le bois et d'autres matériaux	b.06: Traiter les surfaces du bois et d'autres matériaux	b.07: Assembler les éléments de construction ayant été fabriqués pour des produits de menuiserie-ébénisterie et poser les ferments et les accessoires
C	Préparation et exécution de travaux de pose	c.01: Préparer les éléments de construction pour les produits de menuiserie-ébénisterie ainsi que les outils et les moyens auxiliaires nécessaires à la pose et au transport de ces derniers, et assurer le chargement en vue du transport	c.02: Déterminer la position de pose des produits de menuiserie-ébénisterie et aménager le poste de travail	c.03: Manutentionner et stocker sur le lieu de pose les éléments de construction pour les de produits de menuiserie-ébénisterie	c.04: Poser des produits de menuiserie-ébénisterie sur le lieu de pose	c.05: Convenir des travaux de pose des produits de menuiserie-ébénisterie et des connexions avec les autres corps de métier et la clientèle	c.06: Documenter les travaux de pose des produits de menuiserie-ébénisterie	c.07: Exécuter des travaux d'entretien et des réparations sur les produits de menuiserie-ébénisterie

Au sein de la profession de menuisier·ère-ébéniste CFC, il existe les domaines spécifiques suivants:

- a. [planification \[PL\]](#)
- b. [production \[PR\]](#)
- c. [Pose \[PO\]](#)

Chaque domaine spécifique est soumis à des critères de performance spécialement indiqués et signalés par les abréviations correspondantes entre parenthèses.

3.3 Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation à l'aide des critères de performance déterminés à partir des compétences opérationnelles pour les trois lieux de formation. Outre les compétences opérationnelles, la formation professionnelle initiale englobe également l'enseignement de la culture générale conformément à l'ordonnance du SEFRI du 9 avril 2025 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

4 Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et critères de performance par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les critères de performance spécifiques à chaque lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir et à évaluer la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

Enterprise formatrice (EF), Ecole professionnelle (EP), Cours inter-entreprises (CIE)

4.1 Préparation et planification

a.1 Se procurer des plans et en tirer des informations pertinentes pour le traitement en menuiserie-ébénisterie

Situation de travail	Niveau
<p>Lors de la fabrication d'un produit de menuiserie-ébénisterie, les menuisiers-ères-ébénistes reçoivent les documents du bureau d'études. Ils/elles les lisent et les interprètent afin de déterminer de manière autonome les dimensions, les matériaux nécessaires et les points particuliers liés à la pose, ainsi que de planifier les étapes de production en fonction de la disponibilité des différents moyens de production. Après avoir évalué les informations, Ils/elles vérifient sur place les dimensions requises afin de garantir une précision optimale pour le travail de menuiserie-ébénisterie.</p> <p>Ils/elles consultent ensuite les catalogues des fournisseurs pour sélectionner des éléments supplémentaires tels que les ferments. Lors de leur sélection, Ils/elles tiennent compte des exigences de la clientèle, des spécifications indiquées sur les plans et se concertent avec la direction du projet.</p>	CNC 3

Lieu			Critères de performance	NP
EF	EP	CIE		
X			Ils/elles déterminent les étapes de travail nécessaires à l'aide de plan d'atelier	NP 3
	X		Ils/elles lisent et interprètent les plans d'atelier pour préparer le chantier.	NP 3
		X	Ils/elles interprètent les plans d'atelier usuels de l'entreprise.	NP 2
X			Ils/elles interprètent des listes.	NP 3
	X		Ils/elles remplissent des formulaires et des listes usuelles du secteur.	NP 3
X			Ils/elles distinguent les principales dimensions normalisées.	NP 2
	X		Ils/elles décrivent les différences entre les principales dimensions normalisées.	NP 1
X			Ils/elles interprètent les plans de pose et les documents de pose.	NP 3
X			Ils/elles se réfèrent à des informations contenues dans des instructions de pose.	NP 3
	X		Ils/elles décrivent l'utilité des éléments des plans de pose et des documents de pose.	NP 1
		X	Ils/elles interprètent les plans de pose et les documents de pose.	NP 2
X			Ils/elles planifient des produits selon les principes de l'économie circulaire (longévité, possibilité de démontage, absence de collage, utilisation de matériaux renouvelables et non dangereux/respectueux de l'environnement).	NP 2
	X		Ils/elles décrivent les bases du principe de cascade (réutiliser les déchets d'un processus comme matière première pour un autre processus) et de l'économie circulaire.	NP 1
		X	Ils/elles appliquent les bases du principe de cascade (réutiliser les déchets d'un processus comme matière première pour un autre processus) et de l'économie circulaire.	NP 2

a.2 Procéder sur place au relevé des cotes et à l'état des lieux pour des produits de menuiserie-ébénisterie

Situation de travail	Niveau
<p>Lors d'un projet les menuisiers-ères-ébénistes se rendent sur place pour faire un état des lieux.</p> <p>À l'aide d'outils appropriés, ils/elles prennent les mesures nécessaires avec précision. Ils/elles vérifient l'accès au futur emplacement du produit afin de s'assurer que la livraison, l'installation et la pose seront possibles. Ils/elles tiennent compte, par exemple, de la largeur des escaliers, des portes ou d'un éventuel ascenseur.</p> <p>Ils/elles documentent clairement toutes ces données, y compris des photos et des mesures précises, et les transmettent au bureau technique et la direction du projet à la direction du projet. Grâce à cette méthodologie, les menuisiers-ères-ébénistes garantissent une fabrication sur mesure, parfaitement adaptée à la commande, à l'espace disponible et aux attentes de la clientèle.</p>	CNC 3

Lieu			Critères de performance	NP
E	F	CIE		
X			Ils/elles utilisent les outils usuels de l'entreprise pour relever des cotes.	NP 3
	X		Ils/elles distinguent les outils de mesure usuels de la branche pour relever des cotes et leur utilisation.	NP 1
		X	Ils/elles utilisent les outils usuels du centre CIE pour relever des cotes.	NP 2
X			Ils/elles réalisent des relevés des cotes simples à l'aide de croquis.	NP 2
X			[PL] Ils/elles utilisent des listes de contrôle et des croquis pour relever les cotes.	NP 3
X			[PL] Ils/elles documentent les informations relatives au relevé des cotes et aux raccordements avec d'autres éléments de construction et les transmettent aux services concernés.	NP 2
X			[PL] Ils/elles s'assurent de l'accès pour la livraison et le stockage.	NP 2
X			Ils/elles établissent l'état des lieux sur place.	NP 2
	X		Ils/elles relèvent des cotes à l'aide d'esquisses en se basant sur des spécifications.	NP 2
X			Ils/elles décrivent l'état des lieux sur place.	NP 1
	X		Ils/elles effectuent l'état des lieux selon les consignes.	NP 2
		X	[PL] Ils/elles réalisent un relevé complexe à l'aide d'esquisses.	NP 3
X			Ils/elles utilisent les mesures standard usuels et les mesures/dimensions prescrites.	NP 2
X			[PL] Ils/elles appliquent les principales mesures normalisées.	NP 3
	X		Ils/elles décrivent les différences entre les principales dimensions normalisées.	NP 1

a.3 Esquisser des détails de construction pour des produits de menuiserie-ébénisterie

Situation de travail	Niveau
<p>Pour concevoir des produits de menuiserie-ébénisterie sur mesure, les menuisiers-ères-ébénistes réalisent de manière autonome des croquis détaillés des éléments de construction. Ils/elles esquissent les formes, les dimensions, les assemblages, les types de fixation ainsi que l'état de surface.</p> <p>Ils/elles esquissent les détails techniques, par exemple l'ajout de renforts pour assurer la stabilité ou les éléments nécessaires à la pose. Les croquis tiennent compte des matériaux disponibles et des particularités de production de l'atelier.</p> <p>Ils/elles servent à vérifier la faisabilité du produit et à transmettre les informations pertinentes à l'équipe technique ou de production. Grâce à cette procédure, les menuisiers-ères-ébénistes s'assurent que tous les détails sont clairs et compréhensibles pour les personnes concernées.</p>	CNC 3

Lieu			Critères de performance	NP
EF	EP	CIE		
X			[PL] Ils/elles conçoivent des détails de construction pour des produits de menuiserie-ébénisterie.	NP 3
X			Ils/elles esquisSENT les détails d'assemblage et d'usinage usuels.	NP 3
	X		Ils/elles font des études de conception pour le dimensionnement et la composition des éléments de construction.	NP 3
	X		Ils/elles esquisSENT des objets en se basant sur les principes de conception actuels.	NP 3
	X		Ils/elles conçoivent et esquisSENT les détails de construction et de fabrication usuels pour les produits de menuiserie-ébénisterie.	NP 3
	X		Ils/elles conçoivent des détails de construction pour la fixation de produits de menuiserie-ébénisterie sur le lieu de pose.	NP 2
	X		Ils/elles choisissent des produits de fixation et d'étanchéité.	NP 2
		X	Ils/elles décrivent les détails courants des assemblages et des façonnages.	NP 1

a.4 Créer des documents de production et de pose pour des produits de menuiserie-ébénisterie

Situation de travail	Niveau
<p>Pour fabriquer un produit de menuiserie-ébénisterie, les menuisiers-ères-ébénistes établissent des plans de production simples à l'aide d'instruments de dessin. Ces plans contiennent tous les détails pertinents pour la production, tels que les dimensions exactes des éléments et des pièces, les positions des fixations, le type de pose prévu et les ferments. Parallèlement, ils/elles établissent une liste détaillée des matériaux nécessaires, par exemple les types de bois, les panneaux et les traitements de surface nécessaires, ainsi que les dimensions, la qualité et la quantité. Ils/elles ajoutent également une liste des ferments. Ces listes aident à planifier l'approvisionnement et garantissent que tous les éléments sont disponibles pour la production.</p> <p>Une fois les plans et les listes terminés, la direction du projet les vérifie pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences du projet et qu'ils sont compréhensibles pour l'équipe de production. Ce processus structuré garantit une production sans accroc et une pose efficace.</p>	CNC 3

Lieu			Critères de performance	NP
EF	EP	CIE		
X			[PL] Ils/elles appliquent les normes, les prescriptions et les standards de qualité pertinents en matière de construction.	NP 2
X			[PL] Ils/elles réalisent des dessins d'atelier et des procédures de pose selon les normes de la branche.	NP 3
X			Ils/elles travaillent avec des formulaires et des listes usuelles de l'entreprise.	NP 2
	X		Ils/elles remplissent des formulaires et des listes usuelles du secteur.	NP 3
	X		Ils/elles réalisent des exemples de dessins techniques simples et d'instructions de pose selon les normes en vigueur dans la branche en utilisant des outils de dessin actuels.	NP 2
	X		Ils/elles décrivent les normes, les prescriptions et les standards de qualité durables pertinents dans le secteur de la construction.	NP 1
	X		Ils/elles établissent des formulaires et des listes.	NP 2
	X		[PL] Ils/elles planifient des projets simples du relevé des côtes à la pose.	NP 4

a.5 Établir des données de production pour les produits de menuiserie-ébénisterie

Situation de travail	Niveau
<p>Lors de la fabrication d'un produit de menuiserie-ébénisterie, les menuisiers-ères-ébénistes analysent d'abord les documents techniques fournis, tels que les plans de construction, les spécifications de la clientèle, et les plans d'atelier et les listes de matériaux..</p> <p>Ensuite, ils/elles établissent une liste précise des matériaux de débitage, dans laquelle ils/elles notent les dimensions et les quantités des pièces à découper. Ce faisant, ils/elles veillent à utiliser les matières premières de manière optimale afin de minimiser les chutes et de maximiser le rendement. Par exemple, ils/elles regroupent les découpes sur un panneau afin de réduire les déchets et privilégient les matériaux certifiés durables lorsqu'ils sont disponibles.</p> <p>Ils/elles programment les machines pour une production rationnelle.</p> <p>Ils/elles transmettent les données de production générées au bureau technique ou à l'atelier. À toutes les étapes du processus, ils/elles respectent des critères écologiques, économiques et digitaux.</p>	CNC 3

Lieu			Critères de performance	NP
EF	EP	CIE		
X			Ils/elles déterminent les étapes de production nécessaires à l'aide des plans d'atelier.	NP 3
	X		Ils/elles concluent les étapes de production à partir des plans d'atelier.	NP 2
		X	Ils/elles déterminent les étapes de production nécessaires à l'aide des plans d'atelier.	NP 2
X			Ils/elles choisissent le moyen de production adapté à chaque étape de travail.	NP 3
		X	Ils/elles choisissent le moyen de production adapté à chaque étape de travail.	NP 2
X			[PR] Ils/elles préparent les données pour les machines à commande numérique.	NP 3
	X		Ils/elles créent des programmes pour des machines programmables.	NP 2
		X	[PL] Ils/elles préparent les données pour les machines à commande numérique.	NP 4
		X	[PR] Ils/elles préparent les données pour les machines à commande numérique.	NP 4
		X	Ils/elles programment des machines.	NP 2
X			[PR] Ils/elles utilisent des programmes pour optimiser la découpe et l'utilisation économique et écologique des matériaux.	NP 2
X			[PL] Ils/elles utilisent des programmes pour optimiser la découpe et l'utilisation économique et écologique des matériaux.	NP 2
X			Ils/elles évitent, réduisent, recyclent et éliminent les déchets conformément aux prescriptions et aux règles usuelles de l'entreprise.	NP 2

4.2 Fabrication des produits

b.1 Contrôler et documenter la livraison de bois et d'autres matériaux

Situation de travail			Niveau
Les menuisiers-ères-ébénistes sont responsables du contrôle du bois et des autres matériaux livrés. L'objectif de ce contrôle est de vérifier la qualité et la quantité du bois et des matériaux et de détecter les défauts. Les menuisiers-ères-ébénistes consignent les résultats du contrôle et les communiquent aux personnes responsables.			CNC 3

Lieu			NP	
EF	EP	CIE		
X			Ils/elles vérifient la conformité des marchandises reçues avec les informations figurant sur le bon de livraison et leur qualité.	NP 2
	X		Ils/elles différencient les essences de bois en fonction de leur aspect, de leurs propriétés, de leur structure, de leur origine, de leur label et de leur utilisation.	NP 2
	X		Ils/elles décrivent les types de sciages des grumes les plus courants en fonction de leur utilisation et de leurs dimensions.	NP 1
	X		Ils/elles distinguent les différents matériaux et leurs propriétés.	NP 1
X			Ils/elles documentent la livraison de matériel, de bois et de matériaux et réagissent de manière proactive en cas de complications.	NP 3

b.2 Manutentionner et stocker le bois, les autres matériaux et les éléments pour les produits de menuiserie-ébénisterie dans l'entreprise

Situation de travail			Niveau
Les menuisiers-ères-ébénistes sont responsables du transport correct et sûr du bois, des matériaux et des pièces à l'intérieur de l'entreprise. Ils/elles respectent les procédures internes de l'entreprise, veillent à ce que la logistique soit aussi économique que possible et, si nécessaire, consultent les personnes responsables. Lors du stockage, les menuisiers-ères-ébénistes veillent à protéger le bois, les matériaux et les pièces de travail des influences extérieures, à les stocker, les empiler et les étiqueter correctement.			CNC 3

Lieu			NP	
EF	EP	CIE		
X			Ils/elles choisissent le moyen de transport interne à l'entreprise approprié en tenant compte de l'itinéraire et du lieu de stockage, de la sécurité au travail et de la protection de la santé.	NP 2
X			Ils/elles utilisent les différents moyens de levage conformément aux normes et aux dispositions légales en vigueur.	NP 4
	X		Ils/elles décrivent les différents moyens de et possibilités de levages dans le secteur de la menuiserie-ébénisterie.	NP 1
	X		Ils/elles utilisent les moyens de transport de manière correcte et sûre.	NP 2
X			Ils/elles choisissent les possibilités de stockage en tenant compte d'un stockage approprié, de la sécurité au travail et de la protection de la santé.	NP 2
	X		Ils/elles décrivent les possibilités et les types de stockage pour différents matériaux en entrepôts intérieurs et extérieurs ainsi que les exigences de sécurité.	NP 1
X			Ils/elles décrivent les principes de base de la gestion des stocks.	NP 1
	X		Ils/elles stockent correctement les produits de menuiserie.	NP 2
X			Ils/elles veillent à l'ordre dans l'entrepôt en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de la santé.	NP 2

X		[PR] Ils/elles identifient les stocks faibles et mettent en œuvre les étapes de travail qui en découlent conformément à l'organisation de l'entrepôt et des commandes de l'entreprise.	NP 2
---	--	---	------

b.3 Préparer et aménager le poste de travail et les machines pour la fabrication de produits de menuiserie-ébénisterie

Situation de travail	Niveau
Avant de commencer à fabriquer un produit de menuiserie-ébénisterie, les menuisiers-ères-ébénistes aménagent soigneusement leur poste de travail. Sur la base des documents de production et des matériaux prédéfinis, ils/elles vérifient leur qualité et s'assurent qu'ils/elles répondent aux exigences. Grâce à leur connaissance des propriétés des matériaux, ils/elles choisissent les outils et les machines les mieux adaptés à l'usinage. Ensuite, ils/elles règlent les machines avec précision et respectent toutes les consignes de sécurité. Ils/elles optimisent l'ergonomie du poste de travail en plaçant les outils et les accessoires à portée de main et en libérant les zones de travail.	CNC 3

Lieu	EF	EP	CIE	Critères de performance	NP
X				Ils/elles choisissent le moyen de production adapté à chaque étape de travail.	NP 3
	X			Ils/elles décrivent l'utilisation des différents moyens de production.	NP 1
		X		Ils/elles choisissent le moyen de production adapté à chaque étape de travail.	NP 2
X				Ils/elles déterminent l'utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié, du dispositif de protection ainsi que des règles de sécurité et de comportement à respecter et les mettent en œuvre correctement.	NP 3
	X			Ils/elles décrivent les fonctions des équipements de protection individuelle et des différents dispositifs de sécurité en tenant compte des dangers.	NP 2
		X		Ils/elles déterminent l'utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié, du dispositif de protection ainsi que des règles de sécurité et de comportement à respecter et les mettent en œuvre correctement.	NP 2
X				Ils/elles préparent les outils, les machines et les petites machines en tenant compte de la sécurité, de la qualité et de l'efficacité.	NP 3
X				[PR] Ils/elles préparent les outils, les machines et les petites machines en tenant compte de la sécurité, de la qualité et de l'efficacité.	NP 4
X				[PR] Ils/elles aménagent le poste de travail en fonction des étapes de travail prévues et veillent à ce que le flux de matériaux soit optimal.	NP 3
X				Ils/elles aménagent le poste de travail en fonction du travail prévu.	NP 3
	X			Ils/elles décrivent les propriétés, les domaines d'application ainsi que les risques pour la sécurité et la santé des outils et des moyens de production.	NP 1
		X		Ils/elles préparent les outils, les machines et les petites machines en tenant compte de la sécurité, de la qualité et de l'efficacité.	NP 2
	X			Ils/elles aménagent le poste de travail en fonction du travail prévu.	NP 2
		X		Ils/elles analysent les propriétés, les domaines d'application ainsi que les risques pour la sécurité et la santé des outils.	NP 3
X				Ils/elles mettent en œuvre des mesures simples pour économiser l'énergie dans l'entreprise.	NP 2
X				Ils/elles identifient le potentiel d'économie d'énergie et réduisent la consommation d'énergie dans le cadre de leurs activités.	NP 3
	X			Ils/elles reconnaissent les possibilités d'économiser l'énergie dans les activités de menuiserie-ébénisterie.	NP 1
		X		Ils/elles identifient le potentiel d'économie d'énergie et réduisent la consommation d'énergie dans le cadre de leurs activités.	NP 2

b.4 Découper et calibrer aux cotes finales le bois et d'autres matériaux (formatage)

Situation de travail	Niveau
<p>À l'aide des plans d'atelier et de la liste de débit, les menuisiers-ères-ébénistes déterminent les dimensions finales du produit de menuiserie-ébénisterie et choisissent un bois ou un autre matériau approprié, en tenant compte des propriétés du matériau et des critères écologiques.</p> <p>Après avoir mesuré et marqué avec précision les coupes nécessaires, ils/elles commencent le travail. Ils/elles débitent et calibrent le bois ou le matériau en utilisant des techniques appropriées et en utilisant les outils avec précision. En respectant les spécifications des plans et en optimisant l'utilisation des matériaux, les menuisiers-ères-ébénistes garantissent un résultat de haute qualité.</p>	CNC 3

Lieu	EF	EP	CIE	Critères de performance	NP
	X			Ils/elles utilisent des machines de débitage et de calibrage de manière sûre et efficace.	NP 3
	X			Ils/elles déterminent l'utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié, du dispositif de protection ainsi que des règles de sécurité et de comportement à respecter et les mettent en œuvre correctement.	NP 3
	X			Ils/elles réalisent les dessins d'atelier et les listes de matériaux usuels.	NP 3
		X		Ils/elles expliquent la technique d'usinage par enlèvement de copeaux et calculent les vitesses de coupe et les avances appropriées.	NP 2
		X		Ils/elles utilisent des machines de débitage et de calibrage de manière sûre et efficace.	NP 2
		X		Ils/elles déterminent l'utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié, du dispositif de protection ainsi que des règles de sécurité et de comportement à respecter et les mettent en œuvre correctement.	NP 3
		X		Ils/elles utilisent différentes techniques de travail pour le débitage et le calibrage.	NP 2
	X			Ils/elles préparent les outils en tenant compte des matériaux à travailler, de la sécurité au travail et de la protection de la santé.	NP 3
		X		Ils/elles préparent les outils en tenant compte des matériaux à travailler, de la sécurité au travail et de la protection de la santé.	NP 2
	X			Ils/elles utilisent des matériaux à base de bois, des matériaux de construction et des produits semi-finis adaptés à la commande, en tenant compte des aspects écologiques.	NP 2
	X			Ils/elles utilisent les matériaux appropriés à la commande et respectent les fiches techniques et de données de sécurité.	NP 2
	X			[PR] Ils/elles utilisent les matériaux en bois, les matériaux de construction et les produits semi-finis en fonction des besoins et des exigences, tout en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de la santé.	NP 3
	X			Ils/elles utilisent des essences de bois appropriées en tenant compte des aspects techniques, physiques et écologiques.	NP 2
	X			Ils/elles tiennent compte de l'humidité du bois, du risque de déformation et d'éventuels défauts de séchage du bois utilisé.	NP 3
		X		Ils/elles décrivent l'influence du climat sur le risque de déformation des pièces.	NP 1
		X		Ils/elles différencient les essences de bois en fonction de leur aspect, de leurs propriétés, de leur structure, de leur origine, de leur label et de leur utilisation.	NP 2
		X		Ils/elles expliquent les effets des défauts du bois/des parasites sur le produit et décrivent les mesures de prévention ou de lutte, y compris les mesures de protection (aide-mémoire technique et fiches de données de sécurité).	NP 1

	X	Ils/elles décrivent le séchage naturel et technique du bois, les erreurs de séchage possibles et les domaines d'utilisation en fonction de la teneur en humidité du bois.	NP 1
	X	Ils/elles traitent les matériaux conformément à la procédure technique et respectent les fiches techniques et de sécurité.	NP 2
X		Ils/elles évitent, réduisent, recyclent et éliminent les déchets conformément aux prescriptions et aux règles usuelles de l'entreprise.	NP 2
	X	Ils/elles décrivent les prescriptions et les recommandations relatives à la gestion durable des déchets.	NP 1
	X	Ils/elles évitent, réduisent, recyclent et éliminent les déchets conformément aux prescriptions et aux règles du centre CIE.	NP 2

b.5 Travailler le bois et d'autres matériaux

Situation de travail	Niveau
<p>Les menuisiers-ères-ébénistes travaillent le bois et d'autres matériaux. Ils/elles choisissent les outils et les machines adaptés à l'activité concernée et définissent une stratégie de traitement qui tient compte de la rentabilité, des économies de matériaux et des enjeux écologiques.</p> <p>Tout au long du processus de travail, les menuisiers-ères-ébénistes respectent les règles de sécurité et utilisent les dispositifs de protection, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs collègues. Grâce à cette méthodologie, ils/elles produisent des travaux de haute qualité, rentables et respectueux de l'environnement.</p>	CNC 4

Lieu	EF	EP	CIE	Critères de performance	NP
	X			Ils/elles utilisent les colles en respectant les instructions du fabricant.	NP 3
	X			Ils/elles utilisent les procédés de pressage nécessaires en fonction des matériaux.	NP 4
		X		Ils/elles expliquent les différents domaines d'application des colles, leurs impacts sur l'environnement, leurs propriétés et les dangers qu'elles présentent.	NP 1
		X		Ils/elles comparent les procédés de pressage.	NP 1
			X	Ils/elles utilisent les colles en respectant les instructions du fabricant.	NP 3
			X	Ils/elles utilisent les procédés de pressage nécessaires en fonction des matériaux.	NP 3
	X			Ils/elles utilisent des techniques d'assemblage.	NP 3
	X			[PR] Ils/elles développent des produits sur mesure.	NP 4
	X			Ils/elles usinent des pièces à la machine et à la main.	NP 4
	X			[PR] Ils/elles fabriquent des produits sur mesure à l'aide de machines conventionnelles et spéciales.	NP 3
	X			Ils/elles expliquent les différentes techniques d'assemblages classiques.	NP 1
	X			Ils/elles expliquent le façonnage de pièces à l'aide de machines et à la main.	NP 3
		X		Ils/elles utilisent des techniques d'assemblage.	NP 2
		X		Ils/elles usinent des pièces à la machine et à la main.	NP 3
		X		[PR] Ils/elles usinent des pièces complexes à l'aide de machines.	NP 4
		X		[PR] Ils/elles utilisent des techniques d'assemblages complexes.	NP 4
	X			Ils/elles déterminent l'utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié, du dispositif de protection ainsi que des règles de sécurité et de comportement à respecter et les mettent en œuvre correctement.	NP 3
		X		Ils/elles décrivent les fonctions des équipements de protection individuelle et des différents dispositifs de sécurité en tenant compte des dangers.	NP 1

	X	Ils/elles déterminent l'utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié, du dispositif de protection ainsi que des règles de sécurité et de comportement à respecter et les mettent en œuvre correctement.	NP 3
--	---	---	------

b.6 Traiter les surfaces du bois et d'autres matériaux

Situation de travail	Niveau
<p>Les menuisiers-ères-ébénistes transforment le bois et d'autres matériaux de manière autonome, en respectant les plans d'atelier et les règles de sécurité au travail. Ils/elles préparent progressivement le bois ou les autres matériaux pour une finition de surface de haute qualité. En fonction de la nature de la surface et de l'objectif de la finition, ils/elles déterminent les revêtements et les méthodes d'application appropriés et préparent les outils, les accessoires et les matériaux nécessaires.</p> <p>Une fois la finition de surface terminée, ils/elles procèdent à un contrôle qualité, éliminent les produits chimiques non utilisés de manière appropriée et nettoient le poste de travail ainsi que les équipements de travail.</p>	CNC 3

Lieu	EF	EP	CIE	Critères de performance	NP
	X			Ils/elles déterminent l'utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié, du dispositif de protection ainsi que des règles de sécurité et de comportement à respecter et les mettent en œuvre correctement.	NP 3
	X			Ils/elles manipulent les produits chimiques en toute sécurité et protègent ainsi leur santé et l'environnement.	NP 3
		X		Ils/elles décrivent les fonctions des équipements de protection individuelle et des différents dispositifs de sécurité en tenant compte des dangers.	NP 1
		X		Ils/elles déterminent l'utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié, du dispositif de protection ainsi que des règles de sécurité et de comportement à respecter et les mettent en œuvre correctement.	NP 3
		X		Ils/elles manipulent les produits chimiques en toute sécurité et protègent ainsi leur santé et l'environnement.	NP 2
	X			Ils/elles évitent, réduisent, recyclent et éliminent les déchets conformément aux réglementations et aux normes internes de l'entreprise.	NP 2
		X		Ils/elles décrivent les prescriptions et les recommandations relatives à la gestion durable des déchets.	NP 1
		X		Ils/elles évitent, réduisent, recyclent et éliminent les déchets conformément aux prescriptions et aux règles du centre CIE.	NP 2
	X			Ils/elles effectuent les étapes de travail préparatoires sur les surfaces à traiter.	NP 3
	X			[PR] Ils/elles choisissent les différents revêtements de surface et types de placage en fonction du domaine d'application.	NP 3
	X			Ils/elles transforment les différents revêtements de surface et types de placage en fonction du domaine d'application.	NP 3
	X			Ils/elles distinguent différents types de revêtements de surface, de procédés de fabrication et de domaines d'application.	NP 1
	X			Ils/elles décrivent les différents types de placage en fonction de leur utilisation.	NP 1
		X		Ils/elles choisissent les différents types de revêtement de surface selon le domaine d'utilisation.	NP 4
		X		Ils/elles mettent en œuvre les différents procédés de fabrication de matériau de surface, en tenant compte des domaines d'application.	NP 3
		X		Ils/elles effectuent les étapes de travail préparatoires sur les surfaces à traiter.	NP 2
		X		Ils/elles utilisent différents types de traitements de surface.	NP 2

X		Ils/elles utilisent les produits de traitement de surface en fonction de l'usage prévu, des directives de traitement et de la compatibilité environnementale.	NP 3
X		[PR] Ils/elles évaluent les produits de traitement de surface en fonction de leurs propriétés, de leur utilisation et de leur impact sur l'environnement.	NP 4
X		[PR] Ils/elles utilisent les systèmes de couleurs courants.	NP 3
X		[PL] Ils/elles utilisent les systèmes de couleurs courants.	NP 3
X		Ils/elles décrivent différents systèmes de couleurs et leurs particularités.	NP 1
X		Ils/elles décrivent les procédés de décapage et de teinture du bois et d'autres matériaux à base de bois.	NP 1
	X	Ils/elles utilisent les produits de traitement de surface en fonction de l'usage prévu, des directives de traitement et de la compatibilité environnementale.	NP 2
	X	Ils/elles mélagent des couleurs simples en se basant sur des échantillons de couleurs.	NP 2
X		[PR] Ils/elles réalisent les procédés d'application conformément aux directives de traitement.	NP 3
X		Ils/elles justifient l'utilisation des différents procédés d'application.	NP 1
	X	Ils/elles réalisent des procédés d'application simples conformément aux directives de traitement.	NP 2

b.7 Assembler les éléments de construction ayant été fabriqués pour des produits de menuiserie-ébénisterie et poser les ferments et les accessoires

Situation de travail	Niveau
<p>Les menuisiers-ères-ébénistes sont responsables de la réalisation d'une commande dans les délais et avec un haut niveau de qualité. Ils/elles posent les ferments et les accessoires et assemblent les produits en atelier de manière à ce qu'ils soient faciles à transporter et puissent être montés sur place avec un minimum d'efforts.</p> <p>Ils/elles commencent par se faire une idée d'ensemble des constructions et des traitements de surface, vérifient les délais fixés et planifient le processus de fabrication. Pendant la mise en œuvre, Ils/elles assemblent les pièces à l'aide de machines et d'outils manuels. Ce faisant, ils/elles vérifient que les pièces et les ferments sont complets, de bonne qualité et conformes aux documents de planification. La qualité, la fonctionnalité et l'aspect visuel sont une priorité absolue à toutes les étapes du processus.</p> <p>Les menuisiers-ères-ébénistes veillent à une utilisation responsable des ressources, au respect du déroulement prévu et à la sécurité au travail. En cas de problèmes ou de retards, ils/elles communiquent rapidement avec les personnes concernées.</p>	CNC 4

Lieu				
E	EP	CIE	Critères de performance	NP
X			Ils/elles communiquent de manière proactive en cas d'incertitudes, de retards et de problèmes.	NP 2
X			Ils/elles contrôlent en permanence la qualité de leur travail et réagissent de manière proactive en cas de complications.	NP 3
X			[PR] Ils/elles se font une idée d'ensemble à l'aide des documents de production et planifient un déroulement efficace.	NP 3
X			Ils/elles montent les ferments conformément aux indications du fabricant et aux plans.	NP 3
	X		Ils/elles utilisent des machines et des outils à main pour compléter les usinages manquants sur les pièces, insérer les ferments et les poser.	NP 3
X			Ils/elles utilisent des techniques d'assemblage.	NP 3
	X		Ils/elles utilisent des techniques d'assemblage.	NP 2
X			Ils/elles collent des produits de menuiserie-ébénisterie et les assemblent selon les plans d'atelier.	NP 2
X			Ils/elles utilisent différents procédés de serrage efficaces.	NP 2

X		Ils/elles assemblent des produits de menuiserie-ébénisterie dans l'atelier selon les instructions de l'entreprise.	NP 3
X		[PR] Ils/elles assemblent des produits de menuiserie-ébénisterie complexes en atelier, selon les instructions de l'entreprise.	NP 4
	X	Ils/elles analysent différentes surfaces et différents matériaux de ferments.	NP 2
X		Ils/elles décrivent le fonctionnement et l'utilisation des ferments.	NP 1
	X	Ils/elles collent des produits de menuiserie-ébénisterie et utilisent différents procédés de serrage efficaces.	NP 2
	X	[PR] Ils/elles collent des produits de menuiserie-ébénisterie complexes et les assemblent conformément aux plans d'atelier.	NP 3
X		[PR] Ils/elles préparent la commande pour une pose efficace conformément aux indications du plan.	NP 3

b.8 Entretenir les machines, les outils et les moyens de transport pour la fabrication et la pose de produits de menuiserie-ébénisterie

Situation de travail	Niveau
L'entretien des machines, des outils et des véhicules dans une menuiserie-ébénisterie est important pour de nombreuses raisons. Il contribue à prolonger la durée de vie et à optimiser le fonctionnement des machines, des outils et des véhicules, et donc à protéger l'environnement et à promouvoir le développement durable. En outre, les mesures de maintenance et d'entretien favorisent l'ordre dans l'entreprise et garantissent un environnement de travail sûr pour les employés. Pour identifier à temps les besoins en matière de maintenance et d'entretien, il faut avoir une connaissance approfondie de l'utilisation et du fonctionnement des machines, des outils et des véhicules. Les menuisiers-ères-ébénistes décident s'ils/elles peuvent effectuer la maintenance de manière autonome ou s'ils/elles doivent discuter au préalable des travaux prévus avec leurs supérieurs ou des spécialistes. Lors de la réalisation des travaux de maintenance, s'ils/elles veillent toujours au respect des consignes de sécurité au travail et de protection de la santé. Si nécessaire, ils/elles se réfèrent au mode d'emploi et aux instructions de maintenance. Une fois les travaux terminés, ils/elles les documentent conformément aux directives de l'entreprise.	CNC 3

Lieu	Critères de performance			NP
E	P	CE		
X			Ils/elles entretiennent les machines, les outils et les moyens de transport dans le respect de l'environnement, conformément aux instructions d'utilisation et aux consignes usuelles, en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de la santé.	NP 3
X		X	Ils/elles gardent leur poste de travail et les outils propres et en bon état.	NP 3
	X		Ils/elles justifient les principes de la maintenance des petites machines, des outils et des moyens de transport en tenant compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi.	NP 2
	X		Ils/elles entretiennent les machines et les outils dans le respect de l'environnement, en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de la santé.	NP 3
	X		Ils/elles gardent leur poste de travail et les outils propres et en bon état.	NP 2
X			Ils/elles identifient à temps les besoins en matière de maintenance ou d'entretien et les communiquent à leur supérieur hiérarchique.	NP 3

4.3 Préparation et exécution de travaux de pose

c.1 Préparer les éléments de construction pour les produits de menuiserie-ébénisterie ainsi que les outils et les moyens auxiliaires nécessaires à la pose et au transport de ces derniers, et assurer le chargement en vue du transport

Situation de travail	Niveau
<p>Les menuisiers-ères-ébénistes sont responsables du choix et de la mise à disposition des pièces, des outils et des accessoires nécessaires à la pose des produits de menuiserie-ébénisterie sur le lieu de pose.</p> <p>En collaboration avec le/la conducteur-trice responsable, ils/elles chargent les véhicules de pose en respectant les consignes de chargement et de sécurité ainsi que la charge utile du véhicule, afin que les marchandises arrivent à destination de manière efficace et sûre.</p> <p>Ils/elles choisissent les méthodes de chargement et de sécurisation appropriées. Si nécessaire, ils/elles utilisent les outils de manière professionnelle et sûre. Une fois ces étapes terminées, le chargement est prêt à être transporté.</p>	CNC 3

Lieu	FE	EP	CIE	Critères de performance	NP
X				Ils/elles utilisent correctement les moyens de transport et de chargement usuels de l'entreprise.	NP 3
		X		Ils/elles utilisent correctement les moyens de transport et de chargement usuels de l'entreprise.	NP 2
X				[PO] Ils/elles emballent les pièces et les outils de manière efficace et sûre.	NP 3
X				[PO] Ils/elles permettent de charger efficacement et en toute sécurité les pièces et les outils.	NP 3
	X			Ils/elles décrivent le chargement efficace de pièces, d'outils et de moyens auxiliaires en tenant compte des consignes de chargement et de sécurité.	NP 1
X				Ils/elles fournissent les outils et les accessoires nécessaires à la pose des éléments de menuiserie-ébénisterie et les préparent pour le transport.	NP 2
X				[PL] Ils/elles déterminent les outils et les moyens auxiliaires nécessaires à la pose des éléments de menuiserie-ébénisterie.	NP 3
	X			Ils/elles décrivent l'utilisation des outils et des moyens auxiliaires pour la pose de travaux de menuiserie-ébénisterie.	NP 1
	X			Ils/elles déterminent les outils et les moyens auxiliaires nécessaires à la pose des éléments de menuiserie-ébénisterie.	NP 2

c.2 Déterminer la position de pose des produits de menuiserie-ébénisterie et aménager le poste de travail

Situation de travail	Niveau
<p>Les menuisiers-ères-ébénistes connaissent déjà le lieu exact de pose des produits de menuiserie-ébénisterie dans le bâtiment ou le déterminent à l'aide des informations contenues dans les documents de pose.</p> <p>Une fois sur le lieu de pose, ils/elles se font d'abord une idée de la position de pose en tenant compte des particularités de la disposition et de l'environnement. Ils/elles se concertent avec les autres artisans, les clients, la direction des travaux ou les architectes sur l'organisation du travail et les différentes étapes de la pose. Cette vue d'ensemble leur permet d'aménager le poste de travail de manière optimale et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour une pose professionnelle du produit de menuiserie-ébénisterie.</p>	CNC 3

Lieu			Critères de performance	NP
EF	EP	CIE		
X			[PO] Ils/elles mettent en œuvre l'organisation du lieu de pose de manière efficace en tenant compte de la commande et en respectant les instructions de travail et les règles de sécurité.	NP 3
X			Ils/elles préparent le lieu de pose en tenant compte de la réduction des émissions.	NP 3
X			Ils/elles trouvent le poste de travail qui leur convient sur le lieu de pose et l'aménagent.	NP 3
	X		Ils/elles expliquent l'organisation du lieu de pose et les instructions de travail et règles de sécurité qui en découlent.	NP 1
	X		Ils/elles expliquent les critères à respecter pour optimiser le poste de travail sur lieu de pose.	NP 1
	X		Ils/elles décrivent les possibilités de réduction des émissions sur le lieu de pose.	NP 1
	X		Ils/elles préparent le lieu de pose en tenant compte de la réduction des émissions.	NP 2
	X		Ils/elles discutent de l'organisation du lieu de pose et tiennent compte des éventuelles instructions de travail et règles de sécurité.	NP 3
	X		Ils/elles aménagent le poste de travail.	NP 2
	X		[PO] Ils/elles préparez des situations de pose complexes	NP 4
X			Ils/elles interprètent les plans de pose et les documents de pose.	NP 3
	X		Ils/elles expliquent différents plans de pose et documents de pose.	NP 1
	X		Ils/elles interprètent les plans de pose et les documents de pose.	NP 2
	X		[PO] Ils/elles interprètent des plans de pose et des documents de pose complexes.	NP 4
X			Ils/elles protègent les travaux environnants ou les meubles existants contre les dommages et la poussière.	NP 3
	X		Ils/elles expliquent l'utilité de protéger les meubles et les équipements contre les dégâts et la poussière.	NP 1
	X		Ils/elles protègent les travaux environnants contre les dommages et la poussière.	NP 2

c.3 Manutentionner et stocker sur le lieu de pose les éléments de construction pour les de produits de menuiserie-ébénisterie

Situation de travail	Niveau
Les menuisiers-ères-ébénistes sont responsables du transport sûr et sans dommage des produits de menuiserie-ébénisterie jusqu'au lieu de pose, ainsi que de leur stockage correct sur place. Lors de la visite du lieu de pose, ils/elles déterminent l'emplacement approprié du véhicule de transport ainsi que l'itinéraire idéal pour acheminer les pièces jusqu'au lieu de pose. Ils/elles identifient avec une attention particulière l'endroit où des outils ou des équipements supplémentaires sont nécessaires et l'endroits où le transport entre le véhicule jusqu'au lieu de pose doit être effectué. Avant de transporter les éléments, ils/elles se concertent avec les autres artisans et, le cas échéant, avec la clientèle sur place. Le transport des produits de menuiserie-ébénisterie est effectué de manière sûre et efficace, conformément aux spécifications définies. Le type et le lieu de stockage dépendent de la durée de stockage et des exigences spécifiques des autres artisans ou de la clientèle.	CNC 3

Lieu			Critères de performance	NP
EF	EP	CIE		
X			[PL] Ils/elles choisissent la méthode de transport appropriée en fonction de la pièce à transporter.	NP 3
X			[PO] Ils/elles choisissent la méthode de transport appropriée en fonction de la pièce à transporter.	NP 3

	X	Ils/elles proposent la méthode de transport appropriée à l'aide de différentes pièces et expliquent leurs avantages et leurs inconvénients.	NP 2
X		Ils/elles appliquent les consignes et directives de sécurité pertinentes pour le transport et le stockage des éléments.	NP 3
X		Ils/elles décrivent le stockage adapté à la situation et aux règles de l'art des éléments pour les produits de menuiserie-ébénisterie et des outils sur le lieu de pose.	NP 1
X		Ils/elles se procurent les prescriptions et directives de sécurité pertinentes pour le transport et le stockage des éléments de construction.	NP 2
X		Ils/elles déterminent la technique de transport et de stockage appropriée pour protéger les éléments de construction contre les dommages, le vol et la perte.	NP 2
	X	Ils/elles évaluent les techniques de transport et de stockage appropriées pour les éléments de construction en termes de protection contre les dommages, le vol et la perte.	NP 2

c.4 Poser des produits de menuiserie-ébénisterie sur le lieu de pose

Situation de travail	Niveau
<p>Les menuisiers-ères-ébénistes sont responsables de la pose des produits de menuiserie-ébénisterie sur le chantier ou chez la clientèle. Pour réaliser les travaux de pose dans les règles de l'art, ils/elles interprètent les plans d'exécution et les documents de pose et utilisent les outils et les moyens auxiliaires appropriés. Ils/elles organisent les travaux de pose et déterminent les étapes pour lesquelles ils/elles doivent faire appel à des collègues personnes spécialistes complémentaires pour les assister.</p> <p>Ils/elles identifient à un stade précoce les travaux de pose supplémentaires et en informent la direction du projet responsable ou la clientèle concernée. Ils/elles analysent les problèmes éventuels qui surviennent et déterminent s'ils/elles peuvent les résoudre de manière autonome. Si c'est le cas, ils/elles développent des solutions adaptées et les mettent en œuvre. Si les problèmes sont trop complexes, ils/elles contactent la direction du projet. À la fin des travaux de pose, ils/elles rédigent un rapport de régie qu'ils/elles soumettent à la clientèle pour signature et transmettent à l'entreprise selon le processus défini.</p>	CNC 4

Lieu	E	P	CIE	Critères de performance	NP
X				Ils/elles déterminent l'utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié, du dispositif de protection ainsi que des règles de sécurité et de comportement à respecter et les mettent en œuvre correctement.	NP 3
	X			Ils/elles décrivent les fonctions des équipements de protection individuelle et des différents dispositifs de sécurité en tenant compte des dangers.	NP 1
		X		Ils/elles déterminent l'utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié, du dispositif de protection ainsi que des règles de sécurité et de comportement à respecter et les mettent en œuvre correctement.	NP 3
X				Ils/elles évitent, réduisent, recyclent et éliminent les déchets conformément aux prescriptions et aux règles usuelles de l'entreprise.	NP 3
	X			Ils/elles décrivent les prescriptions et recommandations pour une gestion durable des déchets.	NP 1
X				Ils/elles respectent les prescriptions de pose et les directives de mise en œuvre.	NP 3
	X			Ils/elles expliquent les consignes de pose et les directives de mise en œuvre.	NP 1
		X		Ils/elles respectent les prescriptions de pose et les directives de mise en œuvre.	NP 2
X				Ils/elles posent les ferments conformément aux indications du fabricant et aux plans.	NP 3

	X	Ils/elles posent les ferments conformément aux indications du fabricant et aux plans.	NP 2
X		Ils/elles organisent le déroulement du travail, choisissent les outils et accordent une grande importance à l'ordre.	NP 3
	X	Ils/elles justifient le déroulement du travail ainsi que les outils utilisés et accordent une grande importance à l'ordre.	NP 3
X		Ils/elles mettent en œuvre l'organisation du lieu de pose de manière efficace et en tenant compte de la mission, et suivent les instructions de travail et les règles de sécurité.	NP 2
	X	Ils/elles décrivent l'organisation du lieu de pose ainsi que les instructions de travail et les règles de sécurité qui s'y rapportent.	NP 2
	X	Ils/elles discutent de l'organisation du lieu de pose en tenant compte des éventuelles instructions de travail et règles de sécurité.	NP 2
X		Ils/elles interprètent les plans de pose et les documents de pose.	NP 3
X		Ils/elles identifient les problèmes dès leur apparition, élaborent des solutions.	NP 3
X		Ils/elles se concertent avec la direction du projet en cas de modifications importantes des travaux de pose.	NP 3
	X	Ils/elles interprètent des exemples de plans de pose et de documents de pose.	NP 2
	X	Ils/elles élaborent des solutions à des exemples de cas concrets pour résoudre des problèmes de pose.	NP 2
	X	Ils/elles interprètent les plans de pose et les documents de pose.	NP 2
	X	Ils/elles décident d'impliquer le supérieur hiérarchique en cas de problèmes de pose exemplaires.	NP 3
X		Ils/elles utilisent différentes techniques de fixation en tenant compte des principes physiques de la construction.	NP 3
	X	Ils/elles expliquent pourquoi on utilise différentes techniques de fixation en fonction des exigences de la physique du bâtiment.	NP 2
	X	Ils/elles testent différentes techniques de fixation en tenant compte des principes de la physique du bâtiment.	NP 2
	X	[PO] Ils/elles utilisent des techniques de fixation complexes en tenant compte des principes de la physique du bâtiment.	NP 4
X		[PO] Ils/elles effectuent des travaux de pose en tenant compte des principes de physique du bâtiment en matière de protection contre l'incendie, le bruit, la chaleur et l'humidité.	NP 3
X		Ils/elles effectuent des travaux de pose.	NP 2
	X	Ils/elles différencient les principes de physique du bâtiment en matière de protection contre l'incendie, d'isolation acoustique, d'isolation thermique et d'isolation contre l'humidité.	NP 2
	X	Ils/elles classent les différents matériaux d'isolation et d'étanchéité en fonction de leur domaine d'application, de leur impact sur l'environnement/bilan écologique, des fiches techniques et de sécurité, ainsi que de leurs propriétés physiques et de leurs utilisations.	NP 2
	X	Ils/elles effectuent des travaux de pose en tenant compte des conditions physiques du bâtiment et en respectant les consignes de sécurité au travail et de protection de la santé.	NP 2
	X	[PO] Ils/elles utilisent des techniques de fixation complexes en tenant compte des principes de la physique du bâtiment.	NP 4

c.5 Convenir des travaux de pose des produits de menuiserie-ébénisterie et des connexions avec les autres corps de métier et la clientèle

Situation de travail			Niveau
<p>Lors des travaux de pose de produits de menuiserie-ébénisterie, il arrive que les menuisiers-ères-ébénistes doivent se concerter avec d'autres corps de métier et/ou avec la clientèle.</p> <p>Lors des discussions avec la clientèle et/ou avec d'autres corps de métier, les menuisiers-ères-ébénistes prennent note de leurs préoccupations et de leurs besoins. Ils/elles évaluent si cela entraîne des changements dans les travaux de pose. Si c'est le cas, ils/elles consultent la direction du projet. Avec cette dernière, ils/elles cherchent une solution adaptée à toutes les personnes concernées et impliquées et déterminent qui communiquera la solution à qui.</p>			CNC 4

Lieu			NP
E	P	CIE	
X			[PO] Ils/elles réalisent la pose en tenant compte des interfaces avec les différents corps de métier.
X			Ils/elles se concertent avec d'autres corps de métier pour des travaux ultérieurs.
	X		Ils/elles décrivent à l'aide d'exemples les interfaces avec différents corps de métier.
	X		Ils/elles décrivent les liens avec les autres corps de métier sur le chantier ainsi que leurs processus.
X			Ils/elles expliquent à la clientèle comment utiliser le produit de menuiserie-ébénisterie qu'ils/elles viennent de poser.
X			[PO] Ils/elles conseillent la clientèle dans leur domaine de compétence pour des travaux de moindre envergure.
X			Ils/elles expliquent à la clientèle les étapes suivantes de pose.
X			[PO] Ils/elles identifient les souhaits et les besoins de leur clientèle et consultent leur direction du projet si nécessaire.
X			Ils/elles élaborent des solutions à partir d'exemples concrets issus du conseil à la clientèle.
X			Ils/elles décrivent les effets du changement climatique sur la forêt suisse ainsi que la disponibilité et la qualité du bois.
X			[PO] Ils/elles identifient un problème à un stade précoce, élaborent une proposition de solution et la communiquent à la direction du projet.
X			Ils/elles discutent des éventuels retards dans le calendrier avec les corps de métier concernés.

c.6 Documenter les travaux de pose des produits de menuiserie-ébénisterie

Situation de travail			Niveau
<p>Lors de la pose d'un produit de menuiserie-ébénisterie, les menuisiers-ères-ébénistes détectent d'éventuels écarts par rapport aux plans. Ils/elles les corrigent en reportant les modifications sur les plans d'origine ou en réalisant des études de construction en tenant compte des normes en vigueur et à l'aide de croquis. Ils/elles remettent ensuite les documents à la direction du projet responsable. Ils/elles établissent un rapport sur leurs travaux.</p>			CNC 4
Lieu			NP
E	P	CIE	
X			Ils/elles remplissent les rapports de temps et de régie usuels de l'entreprise.
	X		Ils/elles décrivent les rapports de temps et de régie usuels de l'entreprise et leurs répercussions sur la calculation.

X		[PO] Ils/elles documentent en détail les adaptations de construction.	NP 3
X		Ils/elles documentent les travaux de pose à l'aide de différents procès-verbaux.	NP 3
X		[PO] Ils/elles identifient les modifications structurelles par rapport aux spécifications du plan et les enregistrent.	NP 4
X		Ils/elles identifient les écarts par rapport au plan et les documentent.	NP 3
X		Ils/elles expliquent les travaux d'entretien et de maintenance possibles des surfaces réalisées.	NP 1
X		[PO] Ils/elles conseillent la clientèle et documentent les petits travaux discutés.	NP 3
	X	Ils/elles expliquent les travaux d'entretien et de maintenance possibles sur les surfaces finies.	NP 1

c.7 Exécuter des travaux d'entretien et des réparations sur les produits de menuiserie-ébénisterie

Situation de travail	Niveau
<p>Les menuisiers-ères-ébénistes effectuent de manière autonome des travaux de maintenance et des réparations simples sur des produits de menuiserie-ébénisterie. Dans un premier temps, ils/elles prennent la commande, s'assurent d'avoir bien compris la demande et exécutent la commande en conséquence. S'ils/elles détectent d'autres défauts, ils/elles vérifient avec la clientèle ou la direction du projet si ceux-ci doivent également être corrigés. Ils/elles décident s'ils/elles peuvent exécuter la commande suivante de manière autonome ou s'ils/elles ont besoin de l'aide de spécialistes avec lesquels ils/elles élaborent des solutions et définissent les prochaines étapes.</p> <p>Lors de la mise en œuvre des travaux d'entretien et des réparations, les menuisiers-ères-ébénistes veillent à l'efficacité et à la qualité. Ils/elles utilisent des matériaux, des outils et des techniques appropriés.</p>	CNC 4

Lieu			Critères de performance	NP
EF	EP	CIE		
X			Ils/elles utilisent des listes de contrôle et des croquis pour relever les cotes.	NP 2
X			[PL] Ils/elles établissent des listes de contrôle et des esquisses pour relever les cotes.	NP 3
	X		Ils/elles établissent des listes de contrôle et des esquisses pour relever les cotes à l'aide d'exemples de cas.	NP 3
X			Ils/elles préparent les outils, les machines et les petites machines en tenant compte de la sécurité, de la qualité et de l'efficacité.	NP 3
X			Ils/elles effectuent des travaux de maintenance et des réparations.	NP 2
X			[PO] Ils/elles analysent un ordre de réparation et l'exécutent de manière autonome ou en concertation avec leur direction du projet.	NP 3
	X		Ils/elles décrivent la procédure à suivre pour les petits travaux d'entretien et les réparations.	NP 1
X			[PO] Ils/elles analysent la commande, évaluent si une réparation est encore judicieuse ou rentable et font part de leur évaluation à leur supérieur hiérarchique.	NP 4

5 Élaboration

Le plan de formation a été élaboré par [l'organisation du monde du travail signataire/les organisations du monde du travail signataires]. Il se réfère à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édition de l'Orfo] sur la formation professionnelle initiale de Menuisière-ébéniste / Menuisier-ébéniste avec certificat fédéral de capacité (CFC).

Le présent plan de formation entre en vigueur le **1^{er} janvier 2026**.

[Ort, Datum]

VSSM

le président

Name

le directeur

Name

FRECEM

le président

Name

le directeur

Name

Après examen du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne,

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi
Directeur suppléant,
Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité

Documents	Source d'approvisionnement
L'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Menuisierère-ébéniste / Menuisier-ébéniste avec certificat fédéral de capacité (CFC)	Par voie électronique Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (www.bvz.admin.ch > Professions de A à Z) Version imprimée Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch)
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Menuisierère-ébéniste / Menuisier-ébéniste avec certificat fédéral de capacité (CFC)	www.vssm.ch www.frecem.ch
Programme de formation pour les entreprises formatrices	www.vssm.ch www.frecem.ch
Programme-cadre pour les cours inter-entreprises	www.vssm.ch www.frecem.ch
VSSM/FRECEM documents de formation	www.vssm.ch www.frecem.ch
Programme scolaire pour les écoles professionnelles	www.vssm.ch www.frecem.ch
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification	www.vssm.ch www.frecem.ch
Équipement minimum des entreprises formatrices	www.vssm.ch www.frecem.ch
Liste des professions apparentées	www.vssm.ch www.frecem.ch

Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation Menuisier CFC/Menuisier CFC dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ; RS 822.115.2, état au 12.01.2022)	
Article, lettre, chiffre	Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance du DEFR RS 822.115.2)
3a	La manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de: <ol style="list-style-type: none"> 1. 15 kg pour les hommes et 11 kg pour les femmes de moins de 16 ans 2. 19 kg pour les hommes et 12 kg pour les femmes de plus de 16 ans et de moins de 18 ans
3b	Les travaux qui entraînent des mouvements répétitifs ou en série impliquant des charges dont le cumul équivaut à plus de 3000 kg par jour ou le travail à la tâche.
3c	Les travaux qui s'effectuent de manière répétée, pendant plus de 2 heures par jour <ol style="list-style-type: none"> 1. dans une position courbée, inclinée sur le côté ou en rotation, 2. à hauteur d'épaule ou au-dessus, ou 3. en partie à genoux, en position accroupie ou couchée.
4c	Les travaux entraînant une exposition à un bruit continu ou impulsif dangereux pour l'ouïe ou exposant à un bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent $L_{EX,8h}$ de 85 dB(A).
4d	Les travaux effectués avec des outils vibrants ou à percussion avec une exposition aux vibrations main-bras A(8) supérieure à 2,5 m/s ² .
5a	Les travaux avec des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont associées à au moins une des mentions de danger (phrases H) ci-après dans la classification établie par le règlement (CE) no 1272/20085, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, de l'ordonnance du 5 juin 2015 sur les produits chimiques (OChim) : <ol style="list-style-type: none"> 2. gaz inflammables : H220, H221, 3. aérosols inflammables : H222, 4. liquides inflammables : H224, H225, 5. peroxydes organiques : H240, H241, 6. substances et préparations autoréactives : H240, H241, H242, 7. substances et préparations réactives : H250, H260, H261, 8. comburants : H270, H271.
5b	Les travaux avec des agents chimiques ne devant pas être classés selon le règlement (CE) no 1272/2008, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, OChim, mais présentant une des propriétés mentionnées à la let. a, notamment les explosifs et les gaz inflammables dégagés lors des processus de fermentation.
6a	Les travaux avec des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont associées à au moins une des mentions de danger (phrases H) ci-après dans la classification établie par le règlement (CE) n°1272/20087, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, OChim : <ol style="list-style-type: none"> 1. toxicité aigüe : H300, H310, H330, H301, H311, H331,

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ; RS 822.115.2, état au 12.01.2022)	
Article, lettre, chiffre	
	Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance du DEFR RS 822.115.2)
	<ul style="list-style-type: none"> 2. corrosion cutanée : H314, 3. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique : H370, H371, 4. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées : H372, H373, 5. sensibilisation respiratoire : H334, 6. sensibilisation cutanée : H317, 7. cancérogénicité : H350, H350i, H351, 8. mutagénicité sur les cellules germinales : H340, H341, 9. toxicité pour la reproduction : H360, H360F, H360FD, H360Fd, H360D, H360Df, H361, H361f, H361d, H361fd.
6b	<p>Les travaux qui entraînent un risque important de maladie ou d'intoxication en raison de l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. d'agents chimiques résultant de processus et ne devant pas être classés selon le règlement (CE) no 1272/2008, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, OChim, mais présentant une des propriétés mentionnées à la let. a, notamment les gaz, vapeurs, fumées et poussières, 2. d'objets libérant des substances ou des préparations présentant une des propriétés mentionnées à la let. a,
8a	<p>Les outils de travail en mouvement ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. chariots de manutention avec siège ou poste de pilotage, 2. grues au sens de l'ordonnance du 27 septembre 1999 sur les grues 3. systèmes de transport combinés comprenant notamment des transporteurs à bande ou à chaîne, des élévateurs à godets, des transporteurs suspendus ou à rouleaux, des dispositifs pivotants, convoyeurs ou basculants, des monte-charges spéciaux, des plates-formes de levage ou des gerbeurs, 9. ponts mobiles,
8b	Les outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégées par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables; sont notamment visées les zones d'entraînement, de cisaillement, de coupure, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc.
8c	Les machines ou les systèmes présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels, en particulier dans des conditions de service particulières ou lors de tâches d'entretien.
10a	Les travaux impliquant un risque de chute, en particulier à des postes de travail en hauteur.
10c	Les travaux en dehors d'un emplacement de travail fixe, en particulier en cas de risque d'écroulement, dans les zones de routes et voies ferrées non fermées à la circulation.

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance Outils d'aide et documents	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation	Appui durant les CIE	Appui de l'EP	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation	En permanence	Fréquemment
Travaux répétitifs ou dans une mauvaise posture (p. ex. pendant les travaux de revêtements de sols ou de montage de plafond)	<ul style="list-style-type: none"> Postures forcées, mouvements et postures inconfortables (lésions dorsales, etc.) Effort excessif sur des parties du corps (tendinite, bursites chroniques, etc.) 	3c	Poste de travail ergonomique Techniques de travail et utilisation d'outils d'aide <ul style="list-style-type: none"> Disposition ergonomique du poste de travail Prévoir des phases de repos et une variation des tâches Utilisation de moyens auxiliaires et d'EPI (protection des genoux, aide au montage, etc.) 	1 année	1 année	-	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année	1 année FA ³	2–4 année
Soulever, porter et déplacer manuellement des charges dont le poids dépasse les valeurs indicatives définies dans l'OLT 3 (par ex. pendant le déchargement, la pose, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Surcharge de l'appareil locomoteur (troubles de croissance, etc.) Mauvaises postures (maux de dos, etc.) Blessures par écrasement (au pied, p. ex.) 	3a 3b	Manipulation de charges ménageant le corps Techniques de travail et utilisation de moyens auxiliaires <ul style="list-style-type: none"> CFST 6245: "Manutention de charges" Commentaire de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail :Art. 25 	1 année	-	1 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année	1 année FA	2–4 année
Transport, stockage et manipulation d'objets en bois et de produits de construction	<ul style="list-style-type: none"> Blessures mécaniques par des échardes, se couper, être coincé par un objet) Être écrasé par des produits ou des objets empilés qui basculent ou qui tombent Sensibilisation cutanée et respiratoire 	6a 8b	Stockage et manipulation sûrs d'objets en bois et des produits de construction <ul style="list-style-type: none"> Instructions du fabricant/fiches techniques des produits Utilisation d'équipement de protection individuel (EPI) 	1–4 année	1–4 année	1–4 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année	1 année FA	2–4 année
Soulever et déplacer des charges avec des engins de levage, y compris élinguer des charges (p. ex. chariot élévateur à timon, «transpalette») (excepté chariots élévateurs à fourche)	<ul style="list-style-type: none"> Collision, être heurté par des objets, être coincé, écrasé, etc. Blessures au pied par des charges lourdes 	8a 8b	Manipulation de charges à l'aide d'engins de levage <ul style="list-style-type: none"> Instructions du fabricant/Mode d'emploi Suva F 88801: "Dix règles vitales pour l'élingage des charges" Suva LC 67017: "Elingues (accessoires de levage)" Suva LC 67046: "Chariots électriques à timon" 	1–2 année	-	-	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année	1 année FA	2–4 année

¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

² Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

³ Après une formation accomplie (FA), on peut changer le nombre de contrôles de «En permanence» à «Fréquemment». L'exécution des travaux concernés dans l'entreprise doit être surveillée en continu au minimum la première fois

Légende: CIE Cours interentreprises, EP École professionnelle, LC Liste de contrôle, F Fiche d'instruction et feuillet d'information, OLT 3 Ordonnance 3 relative à la Loi sur le travail, OLT 5, Ordonnance 3 relative à la Loi sur le travail

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CIE	Appui de l'EP		En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
Elingage pour le transport de charges avec une grue (Grues dans le domaine d'application de l'ordonnance sur les grues = Compétence spéciale si elle est requise sur le plan opérationnel)	<ul style="list-style-type: none"> Collision, être heurté par des objets, être coincé, écrasé, etc. Blessures au pied par des charges lourdes 	8a 8b	Élinguer des charges aux grues en toute sécurité <ul style="list-style-type: none"> Suva FS 33099 Suva F 88801: "Elingage de charges - Dossier de formation" Suva LC 67017: "Elingues" Suva LC 67198: "Accessoires de levage" La preuve écrite de la formation exigée doit être fournie. 	Une formation doit être fournie avant la preuve écrite de la formation	-	-	L'élingage de charges à des grues ne peut être confié qu'à des collaborateurs formés à cet effet (formation avec attestation de formation correspondante).	1 – 2 année	3 – 4 année	-
Utilisation de grues industrielles (Grues dans le domaine d'application de l'ordonnance sur les grues =Compétence spéciale si elle est requise sur le plan opérationnel)	<ul style="list-style-type: none"> Être heurté par une charge qui oscille, se renverse ou qui tombe Blessures aux mains et aux pieds lors du levage et de la dépose de la charge Se faire coincer entre une grue et des parties du bâtiment 	8a	Manipulation sûre des grues industrielles <ul style="list-style-type: none"> Instructions du fabricant/Mode d'emploi Suva FS 33081 Suva LC 67158: " Appareils de levage Suva LC 67159: " Ponts roulants" La preuve écrite de la formation exigée doit être fournie. 	Une formation doit être fournie avant la preuve écrite de la formation	-	-	La conduite des grues industrielles ne peuvent être confiées qu'à des collaborateurs formés à cet effet (formation avec attestation de formation correspondante).	1 – 2 année	3 – 4 année	-
Travail avec des outils manuels et des machines portatives	<ul style="list-style-type: none"> coupures, piqûres, érassement, etc. Lésions auditives Blessures oculaires Être frappé par des éclats Dommages causés par de fortes vibrations 	4c 4d 8b	Sécurité des équipements de travail <ul style="list-style-type: none"> Instructions du fabricant/Mode d'emploi Utilisation d'équipement de protection individuel Suva F 44015: "Outils à main" 	1 - 2 année	1 - 2 année	1 - 2 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année	1 année FA	2 – 4 année
Travaux avec des machines stationnaires à travailler le bois (Utilisation normale y compris réglages)	<ul style="list-style-type: none"> coupures, piqûres, érassement, etc. Être entraîné Lésions auditives Blessures oculaires Être frappé par des éclats 	4c 8b	Travailler le bois en toute sécurité et efficacement Utiliser en toute sécurité des machines et équipements <ul style="list-style-type: none"> Instructions du fabricant/Mode d'emploi Utilisation d'équipement de protection individuel Vidéos sur www.suva.ch/travail-bois 	1 – 4 année	1 – 4 année	1 – 2 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année	1 année FA 2 – 3 année	4 année

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel¹ de l'entreprise					
				Formation	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation			
			Outils d'aide et documents	Formation en entreprise	Appui durant les CIE	Appui de l'EP	En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
Exécution de travaux de maintenance et de dépannage simples sur les machines	<ul style="list-style-type: none"> • coupures, piqûres, écrasement, etc. • Être entraîné • Énergie résiduelle non sécurisée • Bruit • Blessures oculaires 	8c	Exécution des travaux de maintenance et de dépannage en toute sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Instructions du fabricant/Mode d'emploi • Utilisation d'équipement de protection individuel • Vidéos sur www.suva.ch/travail-bois • Suva F 88813: "Huit règles vitales pour la maintenance" 	2 – 4 année	2 – 4 année	2 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	2 année 3 année	2 année FA 4 Année
Travaux dans un environnement chargé en poussière de bois	<ul style="list-style-type: none"> • Troubles et maladies respiratoires • Sensibilisation aux poussières de bois et risque de développement d'allergies (p. ex. risque accru de cancer causé par les essences de bois comme le hêtre, le chêne ou les bois exotiques) • Risques d'explosion et d'incendie 	5b 6a 6b	Mesures de protection et de sensibilisation concernant les poussières de bois <ul style="list-style-type: none"> • Suva LC 67132: "Risques d'explosion" 	1 année	1 année	1 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année FA	1 année 2 – 4 année
Travaux avec des substances dangereuses (p. ex. utilisation de catégories de substances avec phrases H dans le traitement de surface: Durcisseur isocyanate, vernis deux-composants et durcisseur avec peroxydes organiques, dissolvants, huiles, cires, savon, bases, produits d'entretien et de retouche, patine, produits pour la protection des bois ; autres produits utilisés dans les techniques d'assemblage et les travaux d'étanchéité : colles polyuréthanes, mousses de polyuréthane, formaldéhyde, etc. ; également lors du ponçage de ces matériaux)	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et irritation des parties suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - Yeux - Peau - Voies respiratoires - Muqueuses • Allergies et eczéma • Risque d'explosion et d'incendie 	5a 5b 6a	Mesures de sensibilisation et de protection relative aux substances dangereuses <ul style="list-style-type: none"> • Instructions du fabricant et fiches de données de sécurité • Mesures d'aspiration et de ventilation et protection anti-explosion • Utilisation d'équipement de protection individuel • Suva F 44013: "Les produits chimiques utilisés dans l'industrie du bâtiment" • www.infochim.ch (p. ex. symboles de danger) • Utilisation sûre des produits pour la protection des bois 	1 – 4 année	3 – 4 année	1 – 4 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année 2 année FA	1 année 3 – 4 année

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel¹ de l'entreprise						
				Formation	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation				
			Outils d'aide et documents	Formation en entreprise	Appui durant les CIE	Appui de l'EP	En permanence	Fréquemment	Occasionnellement	
Contact avec des matériaux contenant de l'amiante pendant les travaux de démolition ou de rénovation, en particulier les travaux de vitrerie (p. ex. mastic de fenêtre)	<ul style="list-style-type: none"> Inhalation de fibres d'amiante libérées (maladies cancéreuses, etc.) 	6b 10c	Identification et manipulation de produits contenant de l'amiante <ul style="list-style-type: none"> Suva F 84043: "Identifier, évaluer et manipuler correctement les produits amiantés. Règles vitales pour les menuisiers" www.suva.ch/amiante 	1 année	2 – 3 année	1 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 – 3 année	4 année	-
Travaux sans poste de travail fixe (p. ex. travaux de pose sur les chantiers)	<ul style="list-style-type: none"> Dangers causés par les changements constants de l'environnement de travail 	10c	Sécurité sur les chantiers et lors des travaux de pose <ul style="list-style-type: none"> Ordonnance sur les travaux de construction Suva F 88818: "Dix règles vitales pour la branche de la construction en bois" 	1 – 2 année	1 – 3 année	1 – 3 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année	1 année	2 – 3 année
Travail en hauteur avec risque d'accident (p. ex. travaux avec des échelles, des échafaudages de façades et échafaudages roulants en entreprise ainsi que sur le chantier)	<ul style="list-style-type: none"> Chute en hauteur Déplacement, basculement d'un équipement de travail 	10a 10c	Utilisation sûre d'échelles <ul style="list-style-type: none"> FRECEM Classeur Atelier Chap. 8.4: "Travaux de pose" Suva F 84070: "Qui peut répondre 12 fois «Oui»? Sécurité sur les échelles simples et doubles" Vidéo Suva: "Les échelles? Il n'y a pas qu'elles!" 	1 année	1 – 3 année	1 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année	1 année	2 – 4 année
		10a 10c	Sécurité sur les échafaudages (p. ex. échafaudages de façade et échafaudages roulants) <ul style="list-style-type: none"> Info Suva 44077/1: "Echafaudages sûrs" 	1 année	1 – 3 année	3 année	Instruction et pratique/ Utilisation par des professionnels	1 année	1 année	2 – 4 année
Travaux en hauteur avec des nacelles élévatrices (Compétence spéciale si elle est requise sur le plan opérationnel)	<ul style="list-style-type: none"> Chute de hauteur Basculement d'un équipement de travail (p. ex. lors de travaux de pose de plafonds, pose de fenêtres) 	8a 10a 10c	Sécurité lors de travaux avec nacelles élévatrices <ul style="list-style-type: none"> Instructions du fabricant/Mode d'emploi Suva LC 67064/1 et LC 67064/2: "Plateformes élévatrices" Une preuve écrite de la formation exigée doit être fournie 	Une formation doit être fournie avant la pre-	-	3 année	Les travaux avec des nacelles élévatrices ne doivent être confiés qu'aux collaborateurs ayant reçu la formation adéquate. (attestation de formation)	1 – 2 année	3 – 4 année	-

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel¹ de l'entreprise						
				Formation	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation				
			Outils d'aide et documents	Formation en entreprise	Appui durant les CIE	Appui de l'EPI	En permanence	Fréquemment	Occasionnellement	
Travail en hauteur avec des équipements de protection contre les chutes (Compétence spéciale si elle est requise sur le plan opérationnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Chute de hauteur • • (p. ex. lors de pose de fenêtres) 	10a 10c	<p>Utilisation en toute sécurité d'EPI</p> <ul style="list-style-type: none"> • En principe, les mesures collectives de protection doivent être privilégiées autant que possible! • Instructions du fabricant/Mode d'emploi • Suva F 84044: "Huit règles vitales pour les travaux avec protection par encordement" • www.antichute.ch • La preuve écrite de la formation exigée doit être fournie 	Une formation doit être fournie avant la première	-	3 année	Les travaux avec des équipements de protection contre les chutes ne doivent être confiés qu'aux collaborateurs ayant reçu la formation adéquate (attestation de formation)	1 – 4 année	-	-
Soulever et déplacer des charges avec des chariots élévateurs, chariot élévateur, chariot élévateur à timon, chariot etc. (Compétence spéciale si nécessaire pour l'exploitation)	<ul style="list-style-type: none"> • Collision, être heurté par des marchandises être coincé être écrasé, etc. • Blessures aux pieds dues à des charges lourdes 	8a 8b	<p>Utilisation et mise en service sécurisées des chariots élévateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instructions du fabricant/Mode d'emploi • Guide d'instructions Suva 88830 «9 règles vitales pour les chariots élévateurs» • Suva CL 67021: « Chariot élévateur à contrepoids » • Suva CL 67142 : stockage de marchandises en piles » • Suva CL 67094: « Charger des véhicules au moyen d'engins de levage » • Suva CL 67025 / 26 « Stockage / transport de panneaux en bois et en plastique » • La preuve écrite de la formation requise doit être fournie. 	Formation avant la première intervention !			Utilisation d'un chariot élévateur uniquement après avoir suivi une formation spécifique.	1 – 2 année	3 – 4 année	-

Remarques: Toutes les brochures d'information pour la formation indiquées dans le présent document peuvent être téléchargées sur le site www.frecem.ch/menuiserie/menuisier-cfc

Plusieurs autres brochures sont disponibles sur le site www.suva.ch.

Les présentes mesures d'accompagnement ont été mises au point par l'OMT en collaboration avec un professionnel de la sécurité au travail et entrent en vigueur le xx.xx.xxxx.

Zürich, xx.xx.xxxx

Association suisse des maîtres-menuisiers et des fabricants de meubles (VSSM)

Le président central
sig. J. Rothenbühler
Jürg Rothenbühler

Le directeur
sig. D. Furrer
Daniel Furrer

Le Mont-sur-Lausanne, xx.xx.xxxx

Fédération Romande des Entreprises de Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie (FRECEM)

Le président
sig. S. Hiltbold
Serge Hiltbold

Le directeur
sig. L. Derivaz
Laurent Derivaz

Les présentes mesures d'accompagnement ont été approuvées par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, SERFI, en vertu de l'article 4 alinéa 4 OLT 5 avec l'approbation du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) du xx.xx.xxxx.

Berne, xx.xx.xxxx

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi
Directeur suppléant
Chef de la division Formation professionnelle et continue